

# Primes

## L'urgence de se mobiliser

Section Irstea

Si le SNTRS-CGT refuse la mise en place du **RIFSEEP** qui aurait pour conséquence une encore plus grande individualisation des primes et la casse de la solidarité entre collègues, nous n'acceptons pas pour autant le statu quo. **Dans les organismes de recherche, les primes sont bien en-dessous de la moyenne des autres ministères.**

Dans l'ensemble de la fonction publique d'État, la moyenne des primes est de :

6 548 € pour les catégories C | 9 186 € pour la catégorie B | 22 936 € pour les ingénieurs de l'État

Nous avons récemment souligné l'**inégalité entre Irstea et les autres EPST**. A celle-ci s'ajoute une **discrimination au sein même du ministère** de l'enseignement supérieur et de la recherche .

### Ce tableau rassemble les données par corps et par classe pour 2017

(montants annuels en euros)

Les lignes **IRTF** (Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation, Enseignement supérieur) et **IT** (Ingénieurs et personnels techniques des EPST) correspondent aux socles ministériels de gestion, c'est-à-dire au montant alloué à la structure, université ou centre de recherche, par type de poste, corps et grade.

		<b>IR0</b>	<b>IR1</b>	<b>IR2</b>
<b>Ingénieurs de recherche</b>	ITRF	8400	7200	6000
	IT	7051	6468	4906
	<b>Irstea Base 100</b>	<b>6478</b>	<b>5947</b>	<b>4513</b>
<b>Ingénieurs d'études</b>		<b>IE0</b>	<b>IE1</b>	<b>IE2</b>
	ITRF	5300	4460	3880
	IT	4625	3750	3625
	<b>Irstea Base 100</b>	<b>3838</b>	<b>3163</b>	<b>3163</b>
<b>Assistants Ingénieurs</b>	ITRF	3700		
	IT	3250		
	<b>Irstea Base 100</b>	<b>3163</b>		
<b>Techniciens de recherche</b>		<b>TRE</b>	<b>TRS</b>	<b>TRN</b>
	ITRF	3320	3200	3020
	IT	2875	2625	2500
	<b>Irstea Base 100</b>	<b>2893</b>	<b>2581</b>	<b>2581</b>
<b>Adjoints techniques de recherche</b>		<b>ATP1</b>	<b>ATP2</b>	<b>AT1</b>
	ITRF	2210	2160	
	IT	2210	2160	2160
	<b>Irstea Base 100</b>	<b>2193</b>	<b>2193</b>	<b>2142</b>

# **Si nous voulons autre chose pour nos rémunérations il y a urgence à se mobiliser !**

Nous, ingénieurs et techniciens des organismes de recherche demandons à bénéficier d'un régime indemnitaire à la hauteur de celui des autres ministères de la fonction publique.

Nous, chercheurs demandons à bénéficier d'un régime indemnitaire au même niveau que les ingénieurs de recherche.

Nous ne voulons pas avoir des primes inférieures aux primes des collègues des universités.

Nous voulons que les budgets alloués par le ministère pour rattraper les écarts de prime entre les organismes de recherche et les universités soient une réalité et non une annonce de plus !

Nous voulons que les primes soient indexées sur le point d'indice.

**Nous ne voulons pas avoir un régime de prime basé sur le management et le traitement inégalitaire entre agents de même corps et grade : ce régime de prime c'est le RIFSEEP !**

Pour demander au secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et la recherche de **ne pas discriminer les personnels de la recherche** et de **ne pas mettre en œuvre le RIFSEEP**, nous vous proposons de **SIGNER la PETITION** et de la FAIRE SIGNER autour de vous.

**Lundi 10 avril** : la pétition lui sera remise, à l'occasion du comité technique ministériel qui traitera du RIFSEEP, et **des actions seront organisées dans les régions.**

**Vous voulez vous impliquer davantage ? Syndiquez-vous !**

Contactez un militant de votre connaissance, adhérez au SNTRS-CGT

Contact : [cgt@irstea.fr](mailto:cgt@irstea.fr) - Site : <http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt>